

HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

14 affaires transmises à la justice

P3



CHANEGRIHA REÇOIT LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DE L'OTAN

”L’Algérie s’en tenait fermement à sa décision souveraine”

P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Plus de 14.000 enfants sont
tombés en martyrs

P11

Abdelhakim Belabed

(ministre de l'Éducation nationale)

La révision des programmes scolaires
a atteint un "stade très avancé"

P2

SAISON ESTIVALE DE 2024

Didouche veut mettre en avant la destination Algérie

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a présidé, jeudi à Alger, une rencontre nationale préparatoire de la saison estivale de 2024, lors de laquelle il a souligné la nécessité de tirer profit des expériences des années précédentes à travers la définition des lacunes et la levée des obstacles. Le ministre a qualifié ce rendez-vous préparatoire de la saison estivale de 2024, de "défis et opportunité pour mettre en avant la destination touristique Algérie", insistant sur l'importance de renforcer "le travail collectif continu pour promouvoir le secteur du Tourisme". A cet égard, le ministre a indiqué qu'il sera question lors de cette réunion "de prendre une série de mesures pour améliorer la performance et garantir le bien être des estivalants", rappelant que la préparation de la saison estivale avait été confiée à une commission nationale multisectorielle, comprenant le secteur du Tourisme, et présidée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. D'autre part, le ministre a appelé tout un chacun à contribuer à faire réussir cette saison "en proposant des initiatives et en œuvrant à parfaire les réalisations, afin de réunir toutes les conditions de bien être aux touristes et aux estivalants". Selon lui, l'année dernière avait connu une affluence remarquable de touristes étrangers de différentes nationalités, ayant enregistré l'entrée de 3,3 millions de touristes étrangers dont 1,1 million d'enfants de la communauté nationale à l'étranger. Pour augmenter la capacité d'hébergement, le ministre a fait état de l'adoption de plus de 2.200 projets touristiques, dont 500 en cours de réalisation, avec la réception annuelle de 50 à 60 projets d'une capacité d'accueil de 6.000 lits, ce qui atteste que le nombre des structures touristiques augmente de manière encourageante, et contribue au renforcement et à la diversification du parc disponible. Par ailleurs, les directeurs du Tourisme des différentes wilayas ont relevé "la nécessité de remédier à certaines lacunes" enregistrées lors de la dernière saison estivale au niveau de certaines plages, à savoir l'insuffisance de l'éclairage public et de la propreté, ainsi que l'absence de structures commerciales et de moyens de transport. Il a été question également de mettre l'accent sur la nécessité de prévoir des programmes culturels et de loisirs, outre, l'organisation des foires de l'artisanat pour attirer les touristes et les estivalants, tout en soulignant l'impératif d'impliquer tous les acteurs dans la mise en place de plans de promotion et de communication pour améliorer la destination touristique Algérie.

R.N

LOGEMENT SOCIAL

La numérisation de la formule à l'étude

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belarbi a indiqué lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Moussa Kherfi, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs ministres, que son secteur se dirige vers la numérisation de la formule du logement social et des listes d'attente, pour éviter le problème inhérent au choix des listes de bénéficiaires, précisant que la numérisation est actuellement à l'étude au niveau du ministère. Il a fait savoir que le secteur œuvre à la numérisation des dossiers de demandes de logement social pour éviter le problème inhérent aux recours, aux commissions de wilayas et aux réclamations. Il a également rappelé l'engagement du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à préserver le caractère social du logement, à travers un vaste programme de 460.000 unités de logement, et du programme AADL 3, qui sera lancé prochainement, lequel, selon lui, contribuera à augmenter le nombre de ces logements. Le ministre a souligné, dans ce cadre, que le secteur étudie actuellement le dossier de la valeur des aides destinées au logement rural, lequel donnera lieu à plusieurs décisions, notamment en ce qui concerne les zones montagneuses et les terrains qui nécessitent d'importants travaux lors de la phase de pré-construction.

R.E

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Les walis passent en revue les dispositions préventions prises

Les walis ont pris connaissance de "l'ensemble des dispositions, des mesures pratiques et des actions de prévention et de sensibilisation prises dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, et ont donné des instructions, dont la nécessité d'une coordination étroite entre les différents intervenants dans la lutte contre les feux de forêt et d'une action commune pour mener à bien les opérations de prévention, de la mobilisation du matériel nécessaire et du renforcement de la coordination entre les services des forêts et la Protection civile.

Plusieurs walis de la République ont présidé, au cours de la semaine dernière, les travaux des Commissions de wilayas de lutte contre les feux de forêt et de récoltes agricoles pour évaluer les dispositions pratiques et préventives prises à cet effet, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Ces réunions de coordination, précise le communiqué, s'inscrivent dans le cadre de "la préparation de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts pour l'année 2024, en application des instructions du ministre de l'Intérieur visant à renforcer les efforts de lutte contre les feux de forêts et de récoltes agricoles en mobilisant tous les moyens nécessaires". Lors de ces réunions, les walis ont pris connaissance de "l'ensemble des dispositions, des mesures pratiques et des actions de prévention et de sensibilisation prises dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, et ont donné des instructions, dont la nécessité d'une coordination étroite entre les différents intervenants dans la lutte contre les feux de forêt et d'une action commune pour mener à bien les opérations de prévention, de la mobilisation du matériel nécessaire et du renforcement de la coordination entre les services des forêts et la Protection civile, notamment dans les zones forestières proches des populations". Il s'agit également de "l'impératif de nettoyer sous les lignes électriques haute tension et les accotements des routes nationales, des chemins de wilaya et des routes communales proches des forêts,



et d'éliminer toutes les sources d'incendie". L'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier les opérations de sensibilisation aux risques des feux de forêts, à travers les différents médias notamment électroniques ainsi que la consolidation des actions de prévention, notamment la réalisation de points d'eau dans les forêts". Le communiqué a, par ailleurs, indiqué que dans le cadre de la préparation du programme de lutte contre les feux de forêts pour la saison 2024, les autorités locales de la wilaya de Bouira ont procédé à l'ouverture

et à l'aménagement de pistes de forêts à travers différentes communes. Par ailleurs, le wali d'Annaba a donné le coup d'envoi de l'opération d'aménagement d'une tranchée pare-feu sur une superficie de 60 hectares dans la commune d'Oued El Aneb. A son tour, le wali de Mostaganem a inspecté le déroulement des travaux du projet de création d'une base centrale des avions bombardiers d'eau et d'évacuation sanitaire à l'aéroport de Sayada au Sud de la wilaya, a conclu le communiqué.

Synthèse : A.C

UNESCO

L'Algérie présentera le dossier du zellige ce mois d'avril

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, jeudi, à Bejaia où elle a procédé à l'ouverture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), que son secteur présentera au cours du mois d'avril, le dossier "Art de l'ornementation architecturale en zellige: connaissances et compétences", pour son inscription au nom de l'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). L'Algérie compte, selon la ministre, "onze éléments immatériels sur les listes du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, et œuvre à en inscrire davantage, sachant qu'en

mars 2023, un dossier a été déposé pour la classification de la tenue traditionnelle de l'Est algérien, outre le dossier arabe commun relatif au henné, qui sera examiné en décembre 2024". Mme Mouloudji a souligné que "dix dossiers ont été préparés cette année pour inscription au cours des prochaines années sur la liste du patrimoine de l'Humanité auprès de l'UNESCO". La ministre a affirmé que son département ministériel "tend à mobiliser tous les moyens humains, matériels, scientifiques et méthodologiques pour constituer une banque de données nationale englobant les éléments du patrimoine culturel immatériel, par la documentation, l'enregistrement sur différents sup-

ports et la distribution à travers le territoire national, et ce en coordination avec les établissements sous tutelle à savoir les Directions de la Culture, les musées nationaux, les offices de parcs culturels et les différents centres de recherche, et en partenariat avec les établissements universitaires et les acteurs de la société civile. En décembre 2023, l'UNESCO avait inscrit le dossier de "la gravure sur métal : or, argent et cuivre, savoir faire, arts et pratiques" sur sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, au nom de l'Algérie et de neuf autres pays arabes.

R.N

ABDELHAKIM BELABED (MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE)

La révision des programmes scolaires a atteint un "stade très avancé"

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé, jeudi à Alger intervenant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) dédiée aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement, sous la présidence de M. Moussa Kherfi, vice-président de l'APN en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, que "la révision des programmes a atteint un stade très avancé, dans le respect des référents religieux et national". "La révision des programmes à lancer à la prochaine rentrée scolaire au niveau du cycle primaire, concerne l'allègement des programmes et du poids du cartable, ainsi que la réduction du nombre de matières, celles liées à l'identité nationale étant intangi-

bles", a précisé le ministre. Dans ce contexte, M. Belabed a fait savoir que le Conseil national des programmes "s'attèle actuellement à la révision des programmes scolaires pour les adapter à la nouvelle ère que vit la société algérienne et aux avancées scientifiques et technologiques accélérées que connaît le monde". Cette révision, poursuit le premier responsable du secteur, est basée sur la feuille de route tracée par le ministère à l'effet de concrétiser les décisions et les orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne l'allègement des programmes scolaires, l'apprentissage des langues étrangères, la réduction du poids du cartable et la révision du calendrier des examens. Répondant à une

question sur les cours particuliers donnés aux élèves, M. Belabed a souligné que cette activité est "illégal", car elle génère «des profits non-déclarés en plus d'être pratiquée dans des locaux anarchiques et non sécurisés, voire dans des garages». Le ministre a pris "une batterie de mesures pour mettre fin à ce phénomène, à l'image de la sensibilisation des élèves et de leurs parents pour ne plus encourager ces cours et placer leur confiance en l'établissement scolaire qui demeure la seule structure habilitée à dispenser un enseignement de qualité", a-t-il ajouté, rappelant que les portes des établissements scolaires étaient ouvertes à tout moment pour dispenser des cours de soutien.

R.N

HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

14 affaires transmises à la justice

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, a révélé jeudi à Jijel, que "14 dossiers liés à des affaires de corruption ont été transmis aux autorités judiciaires depuis octobre dernier".

Dans une déclaration à la presse, en marge d'un séminaire national organisé au pôle universitaire de Tassoust (Université Mohamed-Seddik Benyahia), consacré au "rôle de la numérisation dans la prévention et la lutte contre la corruption", la même responsable a souligné que d'autres dossiers sont "susceptibles d'être transmis à la justice, pour enquête, après la réunion prévue du Conseil de la Haute autorité, en session ordinaire, la semaine prochaine".

D'autre part, Mme Mesrati a fait savoir qu'un "certain nombre d'affaires de corruption, évoquées récemment, a été traité par la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption".

Quelque 1.400 "signalements de soupçons de corruption" ont été étudiés au niveau d'une cellule spéciale de la Haute autorité, a également indiqué sa présidente, faisant part de "réserves" en ce qui concerne des dossiers ne



constituant pas des cas avérés de corruption. S'agissant de l'importance de la numérisation dans la lutte contre la corruption, Mme Mesrati a indiqué que la transformation numérique dans les ministères et le secteur public, ce qui permettra de lutter plus efficacement

contre la bureaucratie et la corruption tout en fournissant un service de qualité au citoyen. La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption s'est engagée très tôt dans cette démarche à travers les différentes plateformes qu'elle a lancées, telles que "Nara-

koum" et "Balaghana" qui donnent à tous les citoyens la possibilité de dénoncer la corruption, a également indiqué la même responsable, révélant qu'une autre plateforme liée à la déclaration du patrimoine sera lancée dans les "prochaines semaines".

R.N

CHANEGRIHA REÇOIT LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DE L'OTAN "L'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine"

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, jeudi au siège de l'Etat-major de l'ANP, l'Amiral Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le Général d'Armée a souligné que la coopération entre l'Algérie et l'OTAN a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue", note la même source.

"La coopération entre l'Algérie et l'OTAN, dans le cadre du dialogue méditerranéen, a terminé, en mars dernier, sa 24ème

année, où elle permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue, tel que le confirme votre visite aujourd'hui", a affirmé le Chef d'Etat-major de l'ANP. "Au chapitre de la coopération militaire qui constitue le socle de ce partenariat, une lecture attentive du bilan des activités réalisées durant ces dernières années, montre que la coopération militaire entre l'Algérie et l'OTAN a connu un essor qualitatif en termes de dialogue, de concertation et d'action", a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a souligné que "L'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national". "Je tiens à rappeler que l'Algérie a consenti un lourd tribut pour son indé-

pendance, tout au long de son parcours combattant, de 1830 à 1962, où 5.630.000 Algériens sont tombés en martyrs, dont 1.500.000 durant la Révolution du 1er novembre 1954.

Ce sont ces sacrifices incommensurables qui ont présidé à l'adoption par l'Algérie de la politique de non alignement", a-t-il rappelé.

A son tour, l'Amiral Rob Bauer "a salué le rôle pivot que joue l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région", relève le communiqué.

A l'issue, les deux parties ont échangé des présents symboliques avant que le président du Comité militaire de l'OTAN ne signe le livre d'or de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, conclut le communiqué.

R.N

AHMED ATTAF (MINISTRE DES A.E)

La résistance à Ghaza a démasqué les visées sionistes

Dans une allocution prononcée lors de la réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, M. Attaf a indiqué que "L'ampleur du danger pour la cause palestinienne aujourd'hui met notre Conseil face à une responsabilité historique, décisive et charnière : agir de toute urgence pour imposer la solution à deux Etats et préserver les fondements de l'établissement de l'Etat palestinien".

"Parler aujourd'hui de l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à notre organisation onusienne c'est replacer la cause palestinienne au centre et braquer la lumière sur son essence incontestable, indubitable et inaltérable", a dit M. Attaf.

"Par sa résistance, Ghaza a démasqué les visées et desseins apparents et sous-jacents de l'occupant israélien tendant à enterrer la cause palestinienne et à saper son projet national authentique", a estimé M. Attaf.

"Il va sans dire qu'une telle démarche est le moins que l'humanité, réunie dans l'enceinte de notre organisation onusienne, puisse faire à l'endroit de milliers et de milliers de Palestiniens, qui sont tombés et continuent de tomber en martyrs à Ghaza, chaque jour, chaque heure, chaque minute et chaque seconde, afin que leur cause, notre cause et celle de l'humanité tout entière, puisse vivre", a soutenu M. Attaf, soulignant que "rendre justice au peuple palestinien est désormais une urgence et un impératif légal, légitime, politique, sécuritaire, humanitaire et civilisationnel".

"Nul n'ignore aujourd'hui que le génocide en cours à Ghaza, l'étranglement de la Cisjordanie, les politiques d'implantation de colonies, d'annexion des terres palestiniennes et de judaïsation d'El Qods occupée, les campagnes de déplacement forcé des Palestiniens et les dites «dispositions israéliennes pour l'après-guerre à Ghaza» participent d'un plan israélien plus large et plus dangereux". "Il s'agit d'un plan visant à relancer et concrétiser le projet du Grand Israël à travers l'élimination des fondements de l'Etat palestinien et la destruction progressive de ses piliers essentiels", a-t-il prévenu. "Même le but de l'escalade que l'occupation israélienne tente actuellement d'attiser sur plusieurs fronts dans la région est désormais clair et évident : détourner l'attention de la communauté internationale de la cause palestinienne et tenter de créer de nouveaux conflits régionaux dans lesquels les droits des Palestiniens s'évanouissent", a poursuivi le ministre.

R.N

SOLIDARITÉ Contribution additionnelle de l'Algérie au budget de l'UNRWA

L'ambassade de l'Etat de Palestine auprès de l'Algérie présente ses vifs remerciements à la République algérienne démocratique et populaire, Président, Gouvernement et peuple, pour sa position portant contribution additionnelle au budget de l'UNRWA, de l'ordre de 15 millions USD au profit des réfugiés palestiniens", précise le communiqué.

Cette position prise par l'Algérie au moment où l'entité sioniste et certains de ses alliés tentent de démanteler l'UNRWA et d'en réduire le rôle politique, "pour retirer la qualité de «réfugié» aux réfugiés palestiniens et leur ôter le droit de retour, dénote le rôle prépondérant et authentique de l'Algérie dans sa défense de la cause et du peuple palestiniens, et dans son soutien aux droits du peuple palestinien", ajoute la même source.

Pour sa part, le membre du Comité central de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), responsable du Département des Affaires des réfugiés, Ahmad Abu Holi, s'est félicité de la décision de l'Algérie d'apporter une contribution additionnelle de l'ordre de 15 millions USD au budget de l'UNRWA, appelant la communauté internationale à s'acquitter de son rôle dans le soutien à l'agence onusienne pour lui permettre d'accomplir pleinement ses missions. La contribution de l'Algérie au budget de l'UNRWA "se veut un message fort aux Etats membres du Conseil de sécurité, confortant le mandat de l'UNRWA, son statut juridique et son rôle conformément à la décision de sa création N 302, au vu des manœuvres sionistes visant à contrecarrer l'office et à diminuer le rôle et les efforts en faveur des réfugiés", selon la même source. M. Abu Holi a exprimé ses remerciements à l'Algérie pour son "soutien permanent et constant au peuple palestinien, à sa cause juste et à ses droits inaliénables", relevant que l'Algérie avait apporté, l'année dernière, une contribution de 30 millions USD pour la reconstruction du camp de Jenine, suite à l'agression sioniste de juillet 2023.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf avait annoncé, mercredi soir depuis New York, que "l'Algérie, sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'apporter une contribution additionnelle de 15 millions USD au budget de l'UNRWA".

R.N

L'INTERDICTION D'ENTRÉE DU JOURNALISTE FARID ALILAT EN ALGÉRIE

Les explications de Mohamed Laagab

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a déclaré, jeudi à Oran, que l'interdiction d'entrée du journaliste Farid Alilat en Algérie n'est pas liée à sa qualité de citoyen algérien, mais concerne le média où il exerce, Jeune Afrique, qui a pris des positions "inamicales" envers l'Algérie. A l'issue de la visite qu'il a effectuée à certains établissements relevant de son secteur à Oran, le ministre a indiqué en réponse à une question d'un journaliste que "Farid Alilat est le bienvenu en Algérie comme citoyen algérien. Cependant, le magazine où il exerce n'est pas le bienvenu et

en cas de changement de sa position, il sera bien accueilli". M. Laagab a souligné que l'Algérie "n'a pas expulsé et n'expulsera aucun de ses enfants. A une époque où les pays n'étaient pas en mesure de rapatrier leurs enfants, durant la pandémie sanitaire, l'Algérie a déployé des efforts considérables pour rapatrier tous ses enfants de diverses régions du monde et transférer gratuitement d'autres communautés arabes". "Des pouvoirs publics pareils n'abandonnent jamais leurs enfants et la question ne le concerne pas en tant que citoyen algérien, mais plutôt le magazine Jeune Afrique où il

exerce, qui a adopté des positions éditoriales hostiles à l'égard de l'Algérie. Ce média publie tantôt des informations incorrectes tantôt des informations exagérées, et n'évoque jamais tout ce qui est positif en Algérie", a-t-il souligné. "Farid Alilat est un citoyen algérien, mais en même temps il est journaliste dans un magazine indésirable, et lorsque ce média profite de sa nationalité algérienne et s'imisce de manière sournoise dans l'exercice du travail journalistique, cela est inacceptable", a souligné le ministre, qui a expliqué que "séparer les deux est difficile, mais en tant qu'algérien, il est le bien-

venu. Il exerce un travail journalistique pour son média, qui a choisi de prendre des positions hostiles à l'Algérie et ceci est intolérable".

Le ministre a ajouté "que nous avons environ 56 correspondants de 36 établissements médiatiques étrangers représentant 18 pays, et dans le cadre de la parution de différents textes d'application des nouvelles lois sur l'information, les portes restent ouvertes aux médias étrangers désirant désigner des correspondants en Algérie ou d'ouvrir des bureaux, dans le cadre de la loi algérienne et le respect mutuel".

APS

BARIKA (BATNA)

88 tonnes de fibres de Polyester exportés vers la Turquie

Le coup d'envoi d'une opération d'exportation d'une cargaison de 88 tonnes de fibres synthétiques (Polyester) vers la Turquie a été donné, mercredi soir dans la zone d'activité de la wilaya déléguée de Barika, en présence du ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Yacine Merabi. Selon les explications fournies par les gérants de la Société privée "El Feth", fabricante de cette fibre synthétique, à l'intention du ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Batna, cette cargaison, chargée dans quatre conteneurs, constitue un "produit fini" pour l'exportateur et un produit "semi-fini" par le partenaire Turc. Les dirigeants de la société exportatrice ont également expliqué au ministre, qui s'était enquis, au passage, des conditions d'apprentissage des stagiaires en formation dans cette unité, qu'El Feth, se compose de 4 unités de production spécialisées dans la fabrication de plaques d'éponge, de fibres synthétiques, de matelas, ainsi que dans la transformation et le recyclage du plastique. Il a également été souligné que la matière première utilisée par l'entreprise pour la production de fibres synthétiques est "100 % algérienne", et que des exportations ont été effectuées, jusqu'à présent, vers plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe.

R.E

COMMERCE

Plafonnement des marges bénéficiaires des viandes ovines et bovines

Les marges bénéficiaires des viandes fraîches ovines et bovines réfrigérées importées ont été plafonnées au stade de l'importation, de la distribution en gros et au détail, selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 26. Il s'agit du décret exécutif n 24-133 portant plafonnement des marges bénéficiaires aux stades de l'importation et de la distribution en gros et au détail des viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines importées en carcasse, demi carcasse et sous vide, signé par le Premier ministre Nadir Larbaoui le 9 avril dernier. Ce texte fixe les marges maximales à 4% au stade de l'importation, à 5% au stade de gros et à 8% au stade de la distribution au détail. Les marges bénéficiaires plafonnées sont appliquées au stade de l'importation sur la base du prix de revient, au stade de la distribution en gros sur la base du coût d'achat, et au stade de la distribution au détail sur la base du prix d'achat.

R.E

BÉCHAR

CNEP-Banque ouvre une nouvelle direction régionale

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture à Béchar d'une nouvelle direction régionale. L'ouverture de cette direction (code structure 730) s'inscrit "dans la continuité des engagements de la Cnep-Banque en faveur du développement économique de l'ensemble des régions du pays, en adéquation avec ses valeurs de citoyenneté". La direction supervisera les agences d'Adrar, Timimoun, Béchar, Tindouf, El Bayadh, Mecheria et Naama. L'ouverture de cette structure vient porter le nombre de directions régionales à 16 réseaux, "conscrant ainsi la stratégie de la banque visant une implantation équilibrée ainsi qu'une volonté tangible à favoriser l'accès aux services bancaires pour tous et à accompagner les opérateurs économiques locaux en leur offrant des produits et services bancaires de qualité", a souligné la même source.

R.E

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Le Ministère prêt à 100%

Quelque 1200 cadres superviseur et 6000 agents recenseurs ont été formés pour cette opération, précisant qu'il y aura 200 à 259 agents recenseurs pour 250 exploitations agricoles.



(USAID/AGRO/Sodal/Madyslav)

Tout est fin prêt pour le lancement de l'opération de recensement général de l'agriculture, prévue du 19 mai au 17 juillet prochain, a indiqué, jeudi à Alger en marge d'une réunion de travail qu'il a présidée au siège du ministère en présence des directeurs des services agricoles (DSA) des 58 wilayas et des cadres du secteur, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa. "Nous sommes prêts à 100% pour le lancement de cette opération qui nous permettra de passer vers une agriculture durable, en disposant de données plus exhaustives sur les filières du secteur", a-t-il soutenu. Soulignant que l'opération de recensement pourrait être prolongée de 15 jours dans certaines régions, le ministre a expliqué que les préparatifs de cette opération de grande envergure étaient un travail multi sectoriel, impliquant plusieurs secteurs. Il a, dans ce sens, rappelé que l'opération de recensement pilote, lancée en février dernier à travers quelques wilayas, avait permis de gagner en expérience et tirer plusieurs enseignements, notamment en

matière de réalisation de questionnaires plus précis et plus clairs adressés aux agriculteurs et aux éleveurs. Le ministre a affirmé que la réunion était également l'occasion pour évaluer les préparatifs de l'évaluation de la campagne moisson battage de l'année 2023-2024 qui va démarrer précocement dans certaines régions du Sud. Il a cité la wilaya de Ouargla, dont le démarrage de campagne effectif est prévu pour le mois de mai prochain. Dans ce cadre, il a assuré que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne qui sera supervisée par les directeurs agricoles des wilayas et les walis. Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement anticipé de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt qui sera lancée cette année à partir du 1er mai prochain au lieu du 1er juin et qui s'étalera jusqu'au 31 octobre 2024. L'objectif étant de prévenir davantage les risques des incendies et des pertes, a-t-il expliqué, en précisant que sa date a été fixée en commun accord avec le ministère de l'intérieur.

Pour sa part, le directeur des statistiques de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture, M'hamed Tifouri, a rebondi sur le recensement général de l'Agriculture, soulignant son intérêt stratégique pour l'économie du pays en rappelant que l'Agriculture est le deuxième secteur contributeur au PIB de l'Algérie après celui des hydrocarbures. Selon M. Tifouri, 1200 cadres superviseur et 6000 agents recenseurs ont été formés pour cette opération, précisant qu'il y aura 200 à 259 agents recenseurs pour 250 exploitations agricoles. En parallèle, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été lancées à l'adresse des agriculteurs et des éleveurs pour les mettre en confiance et leur expliquer l'intérêt de coopérer pour la réussite du recensement, a-t-il fait savoir. "Pour ce faire, le ministère a associé les autorités locales (walis et l'ensemble des parties prenantes, dont la société civile, les chambres nationales de l'Agriculture et l'Union nationale des paysans agricoles", a-t-il ajouté.

Synthèse : S.A.K

COMPLEXE D'EL HADJAR

Aoun dément toute perturbation de l'activité de production

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné, jeudi à Annaba lors d'une conférence de presse organisée dans les locaux du complexe, tenue dans le cadre d'une visite inopinée, que "l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) se poursuivait normalement", car, a-t-il expliqué, "le complexe n'a pas été affecté par l'incident survenu en début de semaine à l'unité PMA (préparation des matières et agglomérés)". Il a précisé, que "l'activité de production se déroulait normalement, l'usine disposant de stocks suffisants de produits semi-finis pour couvrir l'activité des unités de production jusqu'à ce que les dommages ayant affecté le système d'extraction de poussière soient

réparés". "Des mesures proactives ont été prises pour assurer la poursuite normale de l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar tout au long de la période de réparation", a-t-il également assuré. M. Aoun a rappelé, d'autre part, que l'enquête préliminaire diligentée à la suite de cet incident se déroulait "normalement", et qu'"elle n'aura pas d'incidence" sur l'activité du complexe, avant de noter, à ce propos, que "sept personnes, dont des cadres de l'entreprise chargés de l'entretien, ont été placées sous contrôle judiciaire, au titre d'une procédure normale et ce, jusqu'à la fin de l'enquête". Il a également indiqué que des instructions ont été données aux responsables du complexe à l'effet "d'accélérer

la réparation des dommages causés au système d'extraction des poussières afin d'assurer le retour de la production au niveau de la zone chaude". Il a également souligné que "le plus important était la poursuite de l'activité de production du complexe, lui permettant ainsi de respecter ses obligations de production stratégique orientée vers l'approvisionnement de projets vitaux". Le ministre a rappelé, dans le même contexte, que le complexe sidérurgique d'El Hadjar était en voie d'"obtenir des résultats positifs en matière de production, grâce à la mobilisation des cadres et des travailleurs, et au changement des mentalités et, partant, des modes de gestion, dans le cadre du programme de travail initialement arrêté". Il a

ajouté que le même complexe faisait l'objet d'"un suivi au plus haut niveau, afin de lui permettre de consolider sa place en matière de production sidérurgique". A la suite de la conférence de presse du ministre, à laquelle ont assisté les responsables du groupe Sider et du complexe sidérurgique, une visite a été organisée dans les unités de production de l'usine où le ministre s'est enquis des activités de production. Il est à noter que l'incident qui s'était produit au niveau de l'unité PMA, affectant le système d'extraction de poussière, n'a provoqué que l'arrêt de l'activité de production dans les unités de la zone chaude, les autres unités n'ont pas été touchées par l'incident.

R.E



FOUKA (TIPASA)

Inauguration du Centre national de préparation de l'élite sportive

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a inauguré, jeudi à Tipasa, le Centre national de regroupement et de préparation des talents et des élites sportifs de Fouka "Frères Soukane", ce grand édifice sportif réalisé aux normes internationales.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de ce centre, en présence du wali de Tipasa, Aboubakr Esseddik Boucetta, le ministre a qualifié cette structure de "grand édifice sportif réalisé aux normes internationales et d'acquis pour le sport algérien, notamment pour les élites, qui est à même de contribuer à la promotion et au développement du sport".

Il a salué le rôle des autorités locales qui ont consenti "d'énormes efforts" ces dernières années pour parachever ce projet, qui a accusé "un grand retard" dans sa réalisation. Inscrit en 2009, ce projet a été lancé en 2011, selon l'exposé présenté au ministre.

Après avoir visité avec des présidents de fédérations les différents pavillons et structures de cet édifice, M. Hammad a précisé que cette structure sera mise à la disposition de l'élite nationale pour préparer leurs compétitions continentales, régionales et internationales dans des conditions "optimales", notamment grâce à l'ensemble des structures et commodités qui "permettront au sport algérien de réaliser de bons résultats".

De son côté, le wali de Tipasa a souligné que ce projet "revêt une grande importance", ce qui a incité les autorités locales à l'inscrire " parmi leurs priorités, bénéficiant ainsi d'un suivi quotidien et minutieux pour surmonter tous les obstacles rencontrés".

Par ailleurs, il a fait état de l'inscription du projet d'un pont reliant



le centre au stade semi-olympique de Koléa, qui permettra aux équipes en stages au niveau du centre d'utiliser le stade pour leurs préparations. Le stade de Koléa connaît actuellement des travaux d'aménagement pour l'extension de ses gradins de 9.000 à 20.000 places et la réalisation d'une piste à huit (8) couloirs et des terrains de détente. Ce stade sera réceptionné au cours des deux prochains mois, en même temps que le projet du stade semi-olympique de Cherchell, d'une capacité de 10.000 spectateurs.

Inauguré ce jeudi par le ministre, le centre de Fouka dispose d'infrastructures couvrant 17 disciplines sportives collectives et individuelles, d'une piscine olympique et de six (6) salles fédérales. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet national qui prévoit la réalisation de 11 centres de ce type.

Situé à côté du complexe multisports, le centre a bénéficié d'une enveloppe financière d'un milliard et 635 millions de DA, s'étendant sur une superficie de six (6) hectares et disposant d'un hôtel de haut stan-

ding d'une capacité de 200 lits.

Par ailleurs, et en ce qui concerne la préparation des élites algériennes pour les prochains Jeux olympiques de Paris, le ministre a indiqué que le nombre d'athlètes qualifiés pour cet événement est de 32, tandis que d'autres sont encore en lice pour se qualifier, soulignant que "l'Etat est déterminé à leur apporter tout le soutien et l'assistance nécessaires pour assurer une bonne préparation qui leur permet de réaliser de bons résultats lors de ce rendez-vous sportif mondial".

DJANET

15 autorisations de forage de puits attribuées depuis début 2024

Quinze autorisations de forage de puits ont été attribuées à leurs bénéficiaires, dans la wilaya de Djanet, depuis début 2024, a-t-on appris jeudi de la direction locale des Ressources en eau (DRE). Le traitement d'un total de 17 demandes d'autorisations de forage de puits a donné lieu à l'attribution de 15 autorisations dont 13 octroyées aux agriculteurs et deux aux opérateurs économiques porteurs de projets de remplissage de bouteilles d'eau minérale, alors que deux autres demandes ont été mises sous réserve, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Abdallah Ghodhbane.

Il a ajouté que cette opération a pour objectif d'encourager l'accès des investisseurs à l'eau destinée à l'irrigation agricole ou utilisée à des fins industrielles, ce qui permettra d'augmenter, a-t-il poursuivi, le rendement des exploitations agricoles concernées et de contribuer à dynamiser l'activité économique en plus de favoriser la création d'emplois. S'agissant du bilan de l'an dernier, le même responsable a fait état de l'attribution de 50 autorisations de forage de puits aux agriculteurs activant dans différents périmètres agricoles à travers les communes de Djanet et Bordj El Haouès, en application des directives des pouvoirs publics visant à offrir toutes les facilités aux investisseurs pour booster l'activité agricole dans la région.

Les demandes d'autorisations de forage de puits sont traitées, selon la réglementation en vigueur et de manière périodique au niveau d'un guichet unique composé de représentants de l'ensemble des services concernés.

Des travaux de réalisation de deux forages au niveau de la localité de Tadante, 350 km au Sud de Djanet et Irikine, 150 Sud-est de Djanet, ont été lancés récemment, dans le souci d'assurer l'approvisionnement des habitants en eau potable et de renforcer l'irrigation des terres agricoles, a-t-on indiqué à la DRE.

PROJET DE TRANSFERT D'EAU DEPUIS LES BARRAGES D'EL TARF

La sécurité hydrique de Tébessa et de Souk Ahras assurée

Le projet portant transferts d'eau depuis les barrages de la wilaya d'El Tarf permettra d'assurer la sécurité hydrique dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, et fournira un volume suffisant pour l'activité du projet de phosphate intégré, a déclaré, jeudi à Tébessa, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal.

S'exprimant devant les médias, en marge du lancement du projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable (AEP) de la commune de Cheria (96.000 habitants), M. Derbal a précisé que le projet de transfert de l'eau des barrages de la Meksa, de Bougous et de Boukhroufa, situés dans la wilaya d'El Tarf, vers le barrage d'Ouldjet Mellègue (Tébessa), "soutiendra l'AEP des communes des wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, en leur fournissant un volume suffisant, en plus de répondre aux besoins du projet de phosphate intégré de phosphate". Lors de son inspection du barrage d'Ouldjet Mellègue, situé à hauteur des limites administratives des wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, et dont le taux de remplissage avoisine les 91 % (142 millions de m³ emmagasinés), le ministre, accompagné des autorités locales des deux wilayas, s'est enquis de l'étude de ce projet structurant qui vise à transférer un volume important d'eau des barrages de la wilaya d'El Tarf vers le barrage d'Ouldjet Mellègue aussitôt après l'achèvement de la pose de conduites sur



un linéaire de 143 km, et la réception des réservoirs et des stations de pompage. M. Derbal a souligné qu'en attendant la réalisation de ce "grand projet", ses services ont pris une série de mesures urgentes pour débarrasser la wilaya de Tébessa des "insuffisances majeures" qui pénalisent les citoyens en matière d'AEP. Le ministre a également présidé, au second jour de cette visite de travail entamée la veille au soir, l'inauguration d'une station d'épuration des eaux usées dans la zone d'El Meridj, d'une capacité de 30 litres

par seconde, au profit de la commune d'Ouenza, qui compte plus de 67.000 habitants. Il a annoncé, dans la foulée, d'autres opérations de soutien à l'AEP de cette commune, au premier rang desquelles un accord pour l'augmentation de la capacité de stockage de la station inaugurée, et pour la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées dans cette même commune. Le ministre de l'Hydraulique avait entamé sa visite dans la wilaya, mercredi soir, en inspectant la station d'épuration des eaux usées d'Ain Zerrouk, située à 9 km

du chef-lieu de wilaya, d'une capacité de traitement de 48.000 m³/jour, opérationnelle depuis quelques mois pour alimenter en eaux recyclées le projet de périmètre irrigué de 3.000 hectares partagé par les communes de Tébessa, de Hammamet et de Boulhaf Dir. La veille (mercredi), M. Derbal avait présidé une séance de travail qui a regroupé, au siège de la wilaya, des cadres du secteur de l'hydraulique, des professionnels du secteur agricole et des acteurs de la société civile.

SKIKDA

Commémoration du 65e anniversaire de la bataille du Djebel Staïha

La wilaya de Skikda a commémoré, mercredi, le 65^e anniversaire de la bataille du Djebel Staïha qui avait fait rage en mars 1958, dans la commune de Bouchtata, au cours de laquelle plus de 80 martyrs sont tombés au champ d'honneur après avoir infligé de lourdes pertes humaines et matérielles aux forces coloniales. Le directeur des Moudjahidine de la wilaya de Skikda, Noureddine Kerrouchi, a indiqué à cette occasion, dans une déclaration à l'APS, que cette bataille avait opposé, dans une zone montagneuse et très escarpée, un convoi d'armement de la wilaya III historique, qui revenait de Tunisie, et les forces françaises qui avaient convergé de plusieurs régions. Près de 80 martyrs sont tombés les armes à la main, lors de cette âpre bataille qui avait également occasionné d'impor-

tantes pertes humaines et matérielles aux forces d'occupation, a ajouté M. Kerrouchi. Il a également indiqué que la commémoration de cet anniversaire, à l'initiative de la direction de wilaya des Moudjahidine et des ayants-droits, en coordination avec la daïra et l'Assemblée populaire communale (APC) de Beni Maouche, dans la wilaya de Bejaïa, est une occasion pour évoquer un exemple probant de l'organisation de la Révolution, à la suite du Congrès de la Soummam, et de la stratégie adoptée aux niveaux interne et externe. Pour sa part, le représentant de la délégation des Moudjahidine et d'enfants de Moudjahidine et de Chouhada, venue de la commune de Beni Maouche, Boubaker Chellah, fils du Martyr Mohamed-Mouloud Chellah dit Mohamed Tayeb, tombé en héros lors de la bataille de Dje-

bel Staïha, a souligné que son père est mort au cours de cet engagement avant d'être enterré dans ce lieu. M. Chellah a indiqué qu'il a travaillé dès son plus jeune âge à la recherche de toute personne qui aurait été l'un des compagnons de (son) père ou qui aurait une photo de lui, pour perpétuer son souvenir. Très ému, il a souligné avoir pu rencontrer, en 2003, un Moudjahid, aujourd'hui âgé de plus de 100 ans, qui l'a longtemps recherché pour lui raconter les péripéties de cette bataille et la façon dont son père était tombé en martyr. Le vieil homme s'était vu confier, par ce Moudjahid, la responsabilité de faire parvenir à la famille Chellah le portefeuille du Chahid.

FOOT/ANGLETERRE
(DEMI-FINALE DE LA
CUP)

Manchester City-Chelsea

une affiche à Wembley

La passionnante lutte pour le titre en Premier League ouvre une parenthèse ce week-end avec la participation de Manchester City, l'actuel leader, au dernier carré de la Coupe d'Angleterre. L'équipe de Pep Guardiola, déchu de son titre en Ligue des champions par le Real mercredi affronte Chelsea, samedi dans un stade de Wembley également hôte de l'autre demi-finale, dimanche, entre Manchester United et Coventry, formation de deuxième division. Ces rencontres de "Cup" n'empêchent pas la Premier League de continuer : sept rencontres de la 34e journée sont programmées. Arsenal, le deuxième, également éliminé de la C1 par le Bayern, repart au combat samedi soir à Wolverhampton, avec le douloureux souvenir de sa défaite 2-0 contre Aston Villa dimanche dernier à domicile. Idem pour Liverpool, troisième après un revers 1-0 contre Crystal Palace. Les "Reds" se déplacent à Londres pour y affronter Fulham, demain.

Le week-end sera par ailleurs animé par des affrontements directs entre concurrents pour le maintien. La lanterne rouge Sheffield United (20e, 16 pts) reçoit l'avant-dernier Burnley (19e, 20 pts) et Luton (18e, 25 pts) accueille Brentford (15e, 32 pts) samedi. Everton (16e, 27 pts) et Nottingham Forest (17e, 26 pts), les deux clubs figurant juste au-dessus de la zone rouge, joueront gros à Goodison Park, demain.

R.S

FOOT/ALLEMAGNE
(30^E JOURNÉE)

**Dortmund en quête
d'exploit devant
Leverkusen**

Revigoré par sa qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions mardi, le Borussia Dortmund espère être le premier club allemand à faire tomber le Bayer Leverkusen, qui a décroché la semaine dernière le premier titre de champion d'Allemagne de son histoire.

Les hommes d'Edin Terzic sont à la lutte avec le RB Leipzig pour la quatrième place de la Bundesliga (56 points chacun), la dernière, pour le moment, synonyme de qualification pour la prochaine C1.

Leipzig se rend aujourd'hui sur la pelouse de Heidenheim, novice en Bundesliga qui n'arrête plus de surprendre. Avec les qualifications de Dortmund et du Bayern pour le dernier carré de la C1 et les éliminations de Manchester City et d'Arsenal, l'Allemagne se retrouve toutefois idéalement placée pour récupérer l'une des deux places additionnelles accordées aux deux meilleures nations de la saison européenne 2023/24 (l'autre est promise à l'Italie).

Le Bayern, qui a sorti Arsenal en quarts mercredi, se rend aujourd'hui à Berlin pour y défier l'Union, avec à l'esprit, la préparation de la demi-finale aller de C1 contre le Real Madrid dans moins de deux semaines, entre deux géants d'Europe (20 Ligues des champions à eux deux). Troisième à égalité de points avec le Bayern (63 chacun), Stuttgart se rend demain à Brême, avant d'enchaîner deux semaines relevées avec un déplacement à Leverkusen (27 avril) puis la réception du Bayern (4 mai).

R.S

LIGUE EUROPA

L'AS Rome domine l'AC Milan et file en demi-finales

L'AS Rome, pourtant réduite à dix dès la 30e minute, a dominé l'AC Milan 2 à 1 en quarts de finale retour de la Ligue Europa jeudi pour intégrer pour la deuxième année consécutive le dernier carré de la C3. Vainqueurs 1 à 0 du match aller à San Siro, les joueurs de Daniele De Rossi ont très rapidement montré qu'ils n'avaient pas l'intention de gérer leur avantage.

Ils ont ouvert la marque dès la 12e minute par Gianluca Mancini, auteur du but de la victoire la semaine dernière, plus prompt que la défense milanaise à reprendre le ballon repoussé par le montant gauche de Mike Maignan sur un tir de Lorenzo Pellegrini. Paulo Dybala a doublé la mise à la 22e minute d'une superbe frappe dans la lucarne milanaise pour embraser le Stade olympique et des tifosi survoltés. Même l'exclusion de Zeki Celik pour un tacle dangereux sur Rafael Leao (30e) n'a pas relancé l'AC Milan, même si le club lombard, dominé physiquement en première période, a réduit la marque, trop tardivement par Matteo Gabbia (85e).

Finaliste malheureuse de l'édition 2023, la Roma affrontera le Bayer Leverkusen, tout juste sacré champion d'Allemagne, qui a pris le meilleur sur West Ham (2-0 à l'aller, 1-1 jeudi soir, soit le 44e match sans défaite du club allemand, vaincu cette saison toutes compétitions confondues). Le Milan qui n'a jamais remporté dans son histoire la C3, a lui perdu sa dernière chance de remporter un trophée cette saison. Les Rossoneri doivent réagir rapidement, puisqu'ils reçoivent lundi l'Inter qui, en cas de succès, sera sacré champion d'Italie pour la 20e fois.



L'OM qualifié pour les demi-finales en éliminant Benfica

L'Olympique de Marseille s'est qualifié pour les demi-finales de la Ligue Europa en éliminant Benfica 4 tirs au but à 2 (1-0 a.p.) en quart de finale retour, jeudi au Stade Vélodrome. Battu 2-1 à l'aller à Lisbonne, Marseille l'a emporté 1-0 au retour après prolongation et sera opposé en demi-finale à l'Atalanta, qui a éliminé Liverpool. Faris Moumbagna a inscrit l'unique but du match, de la tête, sur un centre de Pierre-Emerick Aubameyang (79e).

Lille - Aston Villa 2-1 - Aston Villa qualifié 4 t.a.b. à 3

Lille a été éliminé de la Ligue Europa malgré sa victoire 2 à 1 en quarts de finale retour face à Aston Villa jeudi à Villeneuve-d'Ascq (Stade Pierre-Mauroy): Lille a battu Aston Villa 2 à 1 (1-0 à la mi-temps, 2-1 à l'issue du temps réglementaire et de la prolongation) Aston Villa qualifié aux tirs au but (4 à 3) Les buts de la rencontre ont été inscrits pour Lille par Yazici (15) et Andre (67). L'unique

but d'Aston Villa a été signé par Cash (87).

Liverpool bat l'Atalanta 1-0, mais est éliminé en quarts

Liverpool a été éliminé de la Ligue Europa malgré sa victoire 1 à 0 en quarts de finale retour face à l'Atalanta jeudi à Bergame. Les Reds avaient compromis leurs chances d'atteindre le dernier carré de la C3 dès le match aller, perdu à domicile 3 à 0.

R.S

ATHLÉTISME (SPRINT)

"Je crois fermement que c'est une année africaine", estime le Botswanais Tebogo

Le Botswanais Letsile Tebogo, vice-champion du monde du 100 m en 2023, a estimé que les sprinteurs africains vont dominer la saison sur les pistes d'athlétisme, avec en point d'orgue les Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août). "Je crois fermement que c'est une année africaine, parce que quand vous regardez (le Kényan) Ferdy (Omaniyala), (le Sud-Africain) Akani (Simbine) et moi-même, nous sommes là pour franchir un cap", a assuré Tebogo, jeudi lors d'un point presse à Nairobi, où il s'alignera samedi sur 200 m au Kip Keino Classic, meeting du circuit continental de deuxième niveau de la Fédération internationale.

Tebogo (20 ans) qui s'est distingué en établissant un nouveau record du monde du 300 mètres (30.69), à Pretoria en février, est aussi devenu l'an passé le premier Africain à remporter



une médaille sur 100 m aux Championnats du monde, battu par l'Américain Noah Lyles. C'était à Budapest, où il a ajouté à son palmarès une médaille de bronze sur

200 m. La domination des Etats-Unis sur le sprint masculin mondial est de mise, depuis la retraite de la légende jamaïcaine Usain Bolt en 2017, puis qu'ils ont glané les six médailles d'or en jeu aux différents Mondiaux, sur les 100 m et 200 m hommes. Seul l'Italien Marcel Jacobs avait créé la surprise en devenant champion olympique sur la ligne droite à Tokyo en 2021. " Cette saison, j'ai changé d'entraîneur et maintenant je commence la saison avec une mentalité différente. Je n'ai pas couru sur cette distance depuis huit mois. Je ne sais pas comment ça va se passer", a-t-il prévenu. Le sprint africain ne se limitant pas aux hommes, la Namibienne de 20 ans Christine Mboma, vice-championne olympique du 200 m à Tokyo en 2021, constitue plus sûrement encore un espoir de médaille à Paris pour ce continent.

HANDI-BASKET/JEUX PARALYMPIQUES-2024 (QUALIFICATIONS/DAMES)

La sélection nationale concède un nouveau faux pas

La sélection algérienne dames de handi-basket a concédé un nouveau revers au tournoi qualificatif aux Jeux paralympiques-2024, dont la ville d'Osaka au Japon est l'hôte, hier devant la Thaïlande sur le score de 56-42, mi-temps 25-22, dans un tournoi qui regroupe huit nations.



Pourtant, les protégées de l'entraîneur national Ahmed Taghiche ont bien débuté le 1er quart en l'emportant (14-13), avant de baisser de rythme, laissant le soin aux Thaïlandaises de revenir dans le match et remporter les trois quarts restants du match: 12-8, 13-10 et 18-10. Les deux sélections s'étaient rencontrées à deux reprises lors du dernier mondial à Dubaï (décembre-2023). L'Algérie avait remporté le premier match dans la phase de poule (59-48), avant de perdre celui pour le classement de la 11e à la 12e place sur le score de 46-63.

La défaite face à la Thaïlande à Osaka est la 3e pour les Algériennes, après les deux enregistrées face à l'Australie (73-27) et l'Allemagne (14-93). Dans les autres matchs du groupe unique (dames), joués vendredi, Canada a battu la France (76-40), l'Allemagne a fait de même devant l'Australie (70-33) et l'Espagne a gagné face au Japon (64-45). Lors de la 4e journée, prévue aujourd'hui, l'Algérie sera opposée au Canada qui a gagné deux matchs contre une défaite, l'Espagne en découdre avec la Thaïlande, l'Allemagne sera face à la France et l'Aus-

tralie jouera devant le Japon. Le tournoi de repêchage chez les messieurs (en France) et en dames (au Japon) offre quatre places à chaque catégorie pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Dans le groupe unique de l'Algérie (12e du dernier mondial-2023), les favoris, selon la logique de leur parcours lors du dernier mondial en 2023 aux Emirats Arabes Unis, sont : l'Allemagne (4e mondial), Canada (5e), Australie (6e), Japon (7e), Espagne (8e) et Thaïlande (11e).

R.S

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024 (DEMI-FINALES)

MC Alger-CS Constantine à huis clos

Le match MC Alger-CS Constantine prévu le mardi 23 avril au stade Miled-Hadefi d'Oran (20h45), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, se jouera à huis clos, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué. "Le président de la FAF Walid Sadi a réuni le mercredi 18 avril au siège de la fédération, les présidents des clubs qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, et ce, pour les sensibiliser à déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'esprit sportif, le fair-play et le respect, pour que cette

compétition populaire demeure une fête pour le football national et reflète une image positive de notre discipline", précise l'instance fédérale sur son site officiel. Selon le tirage au sort effectué mercredi soir au siège de l'EPTV, l'autre demi-finale de "Dame Coupe" opposera les deux clubs algérois le CR Belouizdad et l'USM Alger, le mercredi 24 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h45). "Le président de la FAF a encouragé à cet effet, les présidents de clubs à initier des actions concrètes d'apaisement parmi les supporters et faire face au phénomène de

violence totalement étranger aux valeurs du sport", précise la même source. Et de conclure : "à l'occasion de cette réunion, les conditions d'organisation des rencontres ont été débattues avec un esprit de responsabilité et sagesse pour garantir la réussite de la compétition et le spectacle sportif, mais aussi la préservation de l'ordre public. Il a été donc convenu d'un commun accord de domicilier les rencontres dans des terrains neutres conformément au règlement de la compétition, avec des mesures appropriées."

R.S

CSC CONSTANTINE

Petkovic assiste à une partie de l'entraînement

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a assisté, mercredi soir au stade Benabdelmalek Ramdane de Constantine, à une partie de l'entraînement du CS Constantine (ligue 1 Mobilis de football). Profitant de sa visite, M. Petkovic, accompagné des membres de ses assistants, a longuement échangé avec les joueurs et le staff technique de l'équipe constantinoise qui prépare son prochain match de championnat, en déplacement face à l'USM Khenchela vendredi prochain. Le sélectionneur national a également visité le stade Chaïd-Hamlaoui, dont il a longuement inspecté la pelouse, ainsi que les installations du stade et ses terrains annexes. Ce déplacement sur le Vieux-Rocher s'inscrit dans le cadre de la tournée du sélectionneur national de football dans plusieurs wilayas où il a rendu visite à des clubs de l'élite.

R.S

HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (MESSIEURS) GR. A

La JSE Skikda se rapproche de la qualification

La JSE Skikda a pris le meilleur sur l'ES Ain Touta (25-23/mi-temps : 14-10), jeudi soir à Oran, en ouverture des rencontres du groupe A (messieurs) du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes qu'abrite la capitale de l'Ouest du pays du 18 au 27 avril en cours. Dans une poule qui comprend également le favori pour soulever le trophée à savoir Al Ahly d'Egypte, les deux meilleures équipes algériennes du moment savaient que la victoire allait être la clé de la qualification pour l'une d'entre elles au prochain tour. Cet important enjeu ont rendu les débats d'avantage intenses entre deux adversaires dont leurs rencontres sur la scène nationale ont tout le temps été très disputées.

Leur nouveau rendez-vous, cette fois avec un cachet continental, n'a pas dérogé à la règle, puisque la bataille était rude sur le parquet de la salle omnisports du complexe olympique Miled-Hadefi. Mais ce sont les skikdis qui sont parvenus à prendre une avance relativement sécurisante à l'issue de la première période, soldée par leur succès sur le score de 14 à 10, grâce à leur bonne entame de la partie. Cela n'a pas été fait pour décourager les joueurs de l'ESAT revenus en deuxième période avec de grosses ambitions pour renverser la vapeur, mais c'était sans compter sur la détermination des "Skikdis" de conserver leur avance, même si à l'arrivée, ils l'ont emporté avec un écart de deux buts, au grand dam d'un adversaire, désormais condamné de gagner son prochain match, aujourd'hui (18h00) face à Al Ahly, comme l'a déclaré, à l'issue de la rencontre, le directeur technique de l'ES Ain Touta, Abdeldaïem Mourir. "C'est clair, nous sommes dos au mur. Nous sommes dans l'obligation de remporter le prochain match pour nous qualifier au prochain tour. Certes, nous allons affronter un adversaire de gros calibre, mais tout peut se passer dans un match", a-t-il dit, estimant que le retard accusé dans le coup d'envoi de la partie "a influé négativement sur (ses) joueurs qui sont mal entrés dans la rencontre".

R.S

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (1/2 FINALE ALLER)

L'Espérance de Tunis pour prendre option sur la finale

L'Espérance de Tunis tentera de prendre option sur la finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion de la demi-finale aller qui l'opposera aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns, aujourd'hui, à partir de 20h00, au stade Hammadi Agrebi de Radès. Les sang et or qui ont difficilement arraché leur qualification pour le dernier carré aux dépens des Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller 0-0, retour 0-0, 4-2 tab), devront mettre les bouchées doubles face aux champions d'Afrique du Sud tout en essayant de prendre un avantage confortable à Radès en prévision du match retour, prévu vendredi à 19h00 à Prétoria. Les coéquipiers de Ghaylène Chaalali aborderont cette rencontre avec le moral

au beau fixe après avoir atteint ce stade de la compétition dont ils ont remporté quatre éditions (1994, 2011, 2018, 2019) et profiteront de l'apport des milliers de leurs supporters attendus pour franchir ce premier écueil. Il s'agit aussi d'un nouveau challenge pour le coach portugais Miguel Cardoso critiqué récemment pour ses choix techniques et tactiques, et appelé à bien négocier cette première manche à Radès avant de se rendre en Afrique du sud, tout en tirant les enseignements du match nul concédé dimanche dernier à Monastir (1-1). Face à Sundowns, l'EST comptera sur un effectif au complet après le retour à la compétition de son milieu offensif brésilien Yan Sasse qui a joué un rôle déterminant dans le parcours de

l'équipe et devrait jouer un rôle crucial lors de ces demi-finales. Les coéquipiers de l'international Mohamed Ali Tougay sont appelés à faire preuve d'efficacité offensive et de vigilance en défense pour ne pas commettre des erreurs qui pourraient lui coûter cher. Les sang et or devront en effet se méfier d'un adversaire comptant des joueurs aussi expérimentés à l'image du gardien Ronwen Williams, auteur d'arrêts exceptionnels lors des tirs au but en quarts de finale retour contre les Tanzaniens de Young Africans et meilleur gardien de la CAN-2023, outre encore l'attaquant namibien Peter Shalulile. Le match sera dirigé par le Somalien Omar Abdelkader Artan.

R.S

R.S

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
Direction de Budget de la Comptabilité et du Patrimoine

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ
Travaux de confortement de la falaise « les OISEAUX »-Hammamet
NIF: 41000 2 0000 16085
NIF 000016001351093 (ENROS)

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de Budget de la Comptabilité et du Patrimoine informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif aux :

Travaux de confortement de la falaise « les OISEAUX »-Hammamet

Paru le 04/03/2024, dans les quotidiens *la Nation / المستقل المغربي* qu'a l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, il a été abouti aux résultats suivants :

Soumissionnaires	Montant de l'offre	Eligibilité	Note de l'offre technique	Critère de choix
ENROS	32.548.523,00 DA TTC	Eligible	92pts/100 points	MOINS DISANT

Tout soumissionnaire contestant ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Médéa
Daira de Médéa
Commune de Médéa

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ
Matricule fiscal : 096728019000140

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 et 74 du décret présidentiel N° 247 -15 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, et l'article n°46 de la loi 12/23 portant les règles général de réglementation des marchés publics. Le président de l'assemblée populaire communale de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2024 paru dans les quotidiens nationaux EL DJAZAIR EL DJADIDA et LA NATION le 24/01/2024.

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres le marché à été attribué provisoirement comme suit:

- Lot 01 : Aménagement et revêtement route reliant la mosquée Takhabit jusqu'au Merdjehkir en passant par Zaouïa el Belkaidiya en béton bitumineux sur 1000 ml.
- Lot 02 : Aménagement et revêtement route reliant chemin de wilaya N° 08 et groupe Rehal en béton bitumineux a quartier Bni Atali sur 650 sur ml.

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres le marché à été attribué provisoirement comme suit:

Désignation du projet	Désignation de l'entreprise	Offre technique	Montant en TTC DA	Délai d'exécution	Critère de choix
Lot 01 : Aménagement et revêtement route reliant la mosquée Takhabit jusqu'au Merdjehkir en passant par Zaouïa el Belkaidiya en béton bitumineux sur 1000 ml.	SARL RAHMANE	53	10.112.025,00	02 MOIS	Moins disant
Lot 02 : Aménagement et revêtement route reliant chemin de wilaya N° 08 et groupe Rehal en béton bitumineux a quartier Bni Atali sur 650 sur ml.	KHERAZ BADAOUI	34	8.294.300,00	60 JOURS	Moins disant

Un délai de 10 jours et accordés aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la première parution de cet avis sur la presse ou BOMOP et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant règlement des marchés publics et délégation du service public et l'article n° 56 de la loi 12/23 portant les règles général de réglementation des marchés publics ;Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures; offre technique et financière, sont invités à se rapprocher de mes sévices au plus tard (03) trois jours a compter de la première parution de cet avis dans le BOMOP ou la presse nationale pour leur communiquer ces résultats par écrit.

**Espace
réservé
à la pub**

ADHÉSION DE L'ÉTAT DE PALESTINE À L'ONU

Le veto Américain dit non

Le Conseil de sécurité a échoué jeudi à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies.

Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (veto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse). Dans une allocution prononcée avant le vote, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, avait appelé les membres du Conseil de sécurité à accepter l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU, soulignant qu'il s'agit "d'une étape essentielle pour rectifier une injustice qui existe de longue date" et "pour honorer la dette que nous avons envers le peuple palestinien".

"Au nom du groupe arabe de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), au nom du mouvement des pays non-alignés et d'innombrables autres pays épris de paix, je me présente devant l'organe suprême chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationale pour proposer le projet de résolution sur l'admission de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations unies", a déclaré M. Bendjama.

Le diplomate algérien a, en outre, assuré que l'admission de la Palestine à l'ONU "renforcerait la solution de deux Etats et ne l'entraverait pas. Une solution qui est constamment menacée par ceux qui souhaitent effacer l'identité et les aspirations palestiniennes". "Cette admission (de la Palestine) consacrerait définitivement la solution des deux Etats que l'autorité occupante continue de rejeter ouvertement et représenterait un rejet de leur tentative d'effacer le peuple palestinien, détruire l'Etat palestinien et toutes les perspectives de paix", a-t-il ajouté. "Nous l'avons dit clairement, la communauté internationale est à vos côtés et nous sommes fidèles à notre engagement en faveur d'un Etat pacifique, souverain et indépendant", a également indi-



qué M. Bendjama, soulignant que "cette injustice historique doit être corrigée et la balance de la justice rééquilibrée". M. Bendjama a, en outre, assuré que la Palestine remplit tous les critères d'admission à l'ONU tels que définis par les pères fondateurs dans la Charte de l'ONU, exhortant tous les membres à soutenir ce projet de résolution. "Il est grand temps que la Palestine prenne la place qui lui revient dans le concert des Nations. Le fait de demander une admission à l'ONU est l'expression fondamentale de l'autodétermination de la Palestine", a-t-il insisté. Par ailleurs, le représentant algérien a indiqué qu'en cas de non-admission de la Palestine à l'ONU, "il s'agirait encore une fois d'un échec du Conseil de sécurité à honorer ses responsabilités". "Il s'agirait d'une erreur impardonnable et le fait de ne pas se réveiller aujourd'hui, donnerait un blanc-seing aux injustices et

l'impunité", a-t-il déclaré, rappelant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon lesquels "la bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations unies, même si elle est occupée. La Palestine sera membre des Nations unies et nous ne quitterons pas le champ de bataille jusqu'à la réalisation de cet objectif".

PRÉSIDENT PALESTINIENNE : « LE VETO DES ETATS-UNIS EST IMMORAL »

Dans un communiqué repris hier par l'agence de presse palestinienne Wafa, la présidente palestinienne a affirmé que "le veto des Etats-Unis est immoral, injustifié et contraire à la volonté de la communauté internationale qui soutenait fermement l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine aux Nations unies, avec

la majorité des Etats du monde reconnaissant un Etat palestinien depuis 2012, lorsque l'AG des Nations unies a voté pour élever le statut de la Palestine au sein des Nations unies". Et d'ajouter : "La politique américaine agressive envers la Palestine et son peuple et ses droits légitimes représente une agression flagrante contre le droit international et encourage la poursuite de l'agression génocidaire de l'entité sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris El-Qods occupée, causant plus de tensions dans la région, compte tenu de la poursuite de l'occupation sioniste du territoire de l'Etat de Palestine et de la poursuite des politiques d'agression et de crimes de guerre parrainées et soutenues par les Etats-Unis d'Amérique, qui ont constamment utilisé le veto contre les droits de notre peuple".

R.S

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Plus de 14.000 enfants sont tombés en martyrs

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé hier que le nombre d'enfants palestiniens tombés en martyrs dans l'agression sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre a dépassé les 14.000, renouvelant son appel à un cessez-le-feu. Le porte-parole de l'UNICEF, James Elder, a déclaré dans un post sur la plateforme X : "Les rapports actuels indiquent que plus de 14.000 garçons et filles" sont tombés en martyrs à Gaza. Il a ajouté que "peut-être devrions-nous le dire lentement... quatorze mille", faisant référence au grand nombre des victimes. "Peut-être devrions-nous faire quelque chose, et il ne s'agit certainement pas d'une attaque militaire à Rafah" menée par l'entité sioniste, a poursuivi Elder. Le responsable onusien a réitéré son appel à un cessez-le-feu "immédiat" dans la bande de Gaza. L'agression sioniste contre Gaza, qui perdure depuis le 7 octobre dernier, a fait plus de 100.000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives et une famine qui a coûté la vie à des enfants et des personnes âgées, selon les données palestiniennes et onusiennes.

2 MAISONS SUR 3 ONT ÉTÉ DÉTRUITES OU ENDOMMAGÉES

Le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), James Elder, a déclaré jeudi, que deux maisons sur trois à Gaza, qui subit d'intenses attaques sionistes depuis 195 jours, ont été détruites ou endommagées. Dans un message publié sur la plateforme "X", Elder a affirmé que "2 maisons sur 3 à Gaza ont été détruites ou endommagées". Soulignant qu'il a vu des décombres partout à Gaza, Elder a noté que "les maisons que le peuple palestinien avait construites avec beaucoup d'efforts pendant des années avaient été détruites". "Les rêves des gens ont été détruits à Gaza", a déploré le responsable onusien, appelant à la fin des destructions.

La destruction de la bande de Gaza par la guerre génocidaire sioniste a produit "près de 23 millions de tonnes de débris", selon l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). L'entité sioniste poursuit son agression malgré l'adoption d'une résolution de cessez-le-feu immédiat par le Conseil de sécurité, et sa comparaison devant la Cour internationale de Justice pour des crimes de génocide.

R.I

EXPLOSIONS DANS DES VILLES IRANIENNES

"Aucun dégât majeur" selon Téhéran

Des explosions ont été entendues près de sites militaires dans certaines villes iraniennes. Quoique les autorités iraniennes refusent de l'admettre, il n'y a pas de doute qu'il s'agit d'une attaque sioniste. S'exprimant devant plusieurs centaines de personnes dans le nord-est du pays, le président iranien Ebrahim Raïssi n'a pas évoqué les explosions survenues quelques heures auparavant.

L'agence de presse Fars, affiliée aux gardiens de la révolution, évoque « trois explosions entendues près de la base de chasse de l'armée à Isfahan » et affirme que la défense aérienne a été activée contre un possible drone. Elle précise qu'un autre objet volant suspect a également activé ces défenses à Tabriz (nord-ouest), à quelques kilomètres d'une raffinerie.

L'agence officielle iranienne Irma a annoncé vendredi qu'"aucun dégât majeur" n'avait été rapporté après les explosions enten-

dues à l'aube. "Suite à l'activation de la défense aérienne dans certaines régions du pays", "aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé", a indiqué l'agence. Elle a précisé qu'"aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile" n'avait été reçue.

De fortes explosions ont été rapportées tôt vendredi dans le centre de l'Iran, de hauts responsables américains faisant état d'une attaque sioniste. Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, a rapporté l'agence officielle Fars. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles "jusqu'à présent", ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Isfahan (centre), sont "totalement en sécurité", a précisé l'agence Tasnim. L'Iran a activé tôt vendredi sa défense aérienne dans plusieurs provinces après des informations d'explosions dans le cen-

tre du pays, a indiqué l'agence officielle Irma. Les vols commerciaux ont été suspendus à partir et à destination de plusieurs aéroports, dont ceux de Téhéran, selon l'agence Mehr en citant des autorités aéroportuaires.

La télévision d'Etat a fait état tôt d'informations sur de "fortes explosions" entendues dans la province d'Isfahan (centre), sans épiloguer sur les causes. Selon des responsables américains cités par plusieurs télévisions américaines dont la chaîne ABC News, il s'agit d'une attaque sioniste menée contre l'Iran.

Un haut responsable iranien a déclaré à l'agence de presse Reuters que "l'Iran n'a pas l'intention d'exercer des représailles immédiates contre Israël", quelques heures après l'attaque de la ville iranienne d'Isfahan, qui aurait été menée par Israël. Deux responsables américains ont déclaré aux médias que l'attaque provenait d'Israël,

mais ce dernier n'en a pas revendiqué la responsabilité jusqu'à présent.

"L'origine étrangère de l'incident n'a pas été confirmée. Nous n'avons reçu aucune attaque extérieure, et la discussion penche davantage vers l'infiltration que vers l'attaque", a déclaré le responsable iranien sous le couvert de l'anonymat.

Il y a à peine une heure, un analyste iranien a déclaré à la télévision publique iranienne que "les mini-drones abattus par les défenses aériennes à Isfahan étaient pilotés par des infiltrés de l'intérieur de l'Iran", minimisant ainsi les informations selon lesquelles Israël avait mené l'attaque.

Il semble, en fine, que la position de l'Iran comme celle des l'entité sioniste est destinée pour la consommation interne. Pour l'Iran, ce n'est qu'un incident de faible ampleur. De l'autre côté, c'est nous, mais ce n'est qu'une menace...

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 The Voice, la plus belle voix



21h10

Les candidats sélectionnés s'affrontent lors de cette troisième soirée de battle de la saison 13 du célèbre télé-crochet avec Bigflo & Oli, Vianney, Zazie, Mika.

CANAL+ Opération Napoléon



23h23

Kristin Johannesdottir, brillante avocate, reçoit un appel de son frère Elias, qui vient, avec son équipe, de faire une étrange découverte sur le glacier Vatnajökull.

NRJ Big Bang Theory



21h10

Football. Ligue Europa. Quart de finale retour.

Chérie 25 Downton Abbey

21h05



Dans le faste de Downton Abbey, l'année 1926 apporte réflexion et transitions. Le dévoué Carson, confronté à des problèmes de santé, envisage l'avenir avec appréhension.

france 3 Cassandra

21h00



Dans le lac d'Anney, une jeune fille est retrouvée morte dans l'épave d'un voilier brûlé. De l'essence versée sur le pont laisse supposer que l'incendie était criminel.

TMC Colombo

21h15



A peine débarqué au Nouveau-Mexique, le lieutenant Colombo se retrouve, bien malgré lui, avec une enquête sur les bras.

6ter Slumdog Millionaire

21h10



Depuis son enfance dans les bidonvilles de Mumbai, Jamal Malik poursuit son rêve : retrouver Latika, une jeune orpheline dont il est amoureux.

Le duo McCartney-Lennon revit grâce aux fils des Beatles



Le duo McCartney-Lennon reformé le temps d'une chanson: James McCartney et Sean Ono Lennon, fils des deux célèbres Beatles, ont co-écrit "Primrose Hill", sorti il y a quelques jours et qui ravit déjà les fans de leurs illustres aînés.

La sortie du titre a été annoncée vendredi dernier par James McCartney, qui l'interprète. «Je suis très excité de partager ma dernière chanson, co-écrite avec mon cher ami Sean Ono Lennon», a-t-il écrit sur Instagram, sous un selfie de lui et du fils de John Lennon, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à leurs pères. «Avec la sortie de cette chanson, cela donne vraiment le sentiment d'assurer la continuité», a ajouté le chanteur. Le titre est une référence au quartier huppé de Londres du même nom, qui surplombe la capitale britannique, et où de nombreuses stars, dont Paul McCartney, possèdent des résidences. La chanson est une ballade aux échos mélancoliques, dans laquelle l'influence des deux stars du groupe de Liverpool est plus qu'évidente. Paul McCartney, 81 ans, a lui aussi promu le titre et félicité son fils sur son compte Facebook: «Mon fils James a sorti une nouvelle chanson appelée «Primrose Hill». Allez l'écouter!» avant d'ajouter: «Beaucoup d'amour pour Sean Ono Lennon, qui a co-écrit le titre.» Suivant les traces de leurs aînés, James McCartney, 46 ans, et Sean Ono Lennon, 48 ans, ont tous deux embrassé une carrière musicale, le premier collaborant notamment à des albums de son père, loin toutefois du succès planétaire des Beatles. En fin d'année dernière, la sortie d'une nouvelle chanson inédite des Beatles, «Now and Then», reconstituée grâce à l'intelligence artificielle à partir d'une ancienne maquette, avait réveillé la Beatlesmania, se hisant au sommet des classements de téléchargement et d'écoute au Royaume-Uni.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

COUP D'ENVOI DU MOIS DU PATRIMOINE

Mettre en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel de la wilaya de Bejaia

Le choix de Bejaia "n'est pas fortuit", a souligné le ministre qui a expliqué cette option par les "potentialités patrimoniales" de la wilaya et la "charge historique et civilisationnelle qu'elle recèle", mais aussi par son expérience en matière de gestion des risques. Elle a relevé, à ce propos, que les séismes successifs de 2021 et 2022 qui ont frappé la ville de Bejaia ont "montré la résilience et la solidarité de ses habitants", et "l'aptitude des autorités locales à y faire face".

Pour rappel, plusieurs monuments et édifices historiques ont été ébranlés par les deux séismes à des degrés de gravité divers, mais ont presque tous été réhabilités en moins de quatre années. Il s'agit, entre autres, du monument de la Casbah, fondé au 15e siècle, de l'édifice du théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, monument culturel phare de la wilaya qui date de 1936, des forts Bordj-Moussa et Sidi-Abdelkader, bâtis au 15e siècle.

D'anciens bâtiments et structures urbaines à l'instar de l'antique "Porte Sarasin" et "Bab El Fouka", qui tirent leurs racines des périodes dynastiques des Hamadites et Almohades au 11e siècle, ont aussi été sérieusement touchés. La Casbah et le théâtre ont rouvert leurs portes au public et Bordj Moussa, une forteresse



monumentale espagnole bâtie au 16e siècle, fait l'objet d'une étude de réhabilitation et de restauration, y compris le musée éponyme s'y trouvant. Quant aux portes anciennes de la ville, objet de travaux de maçonnerie et d'architecture pointilleux, la

fin de leur toilettage est attendue pour la fin de l'année en cours. Durant sa visite, le ministre a, par ailleurs, inauguré un institut de musique baptisé du nom de l'artiste feu Djamel Allam. L'établissement qui jouit d'une architecture exception-

nelle, a été institué au lieu et place de l'ancien tribunal de Bejaia, dont l'aile effondrée en mars 2011 a donné l'occasion de reconstruire à l'identique le bâtiment, dédié désormais à l'art et à la musique dans tous ses volets. R.C

TNA : Colloque international "Cheikh Abdelkrim Dali" du 25 au 27 avril

Le colloque scientifique international "Cheikh Abdelkrim Dali : dimension artistique, technique et historique nationale" se tiendra du 25 au 27 avril au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi.

Ce colloque international, organisé à l'initiative de la Fondation "Cheikh Abdelkrim Dali", dont le comité scientifique est présidé par le ténor de la chanson andalouse Nouredine Saoudi, verra la participation de chercheurs algériens et étrangers spécialisés dans le patrimoine de la musique algérienne classique, qui "retraceront l'œuvre et le parcours de cet éminent artiste, qui a contribué à la préservation de la musique andalouse algérienne", a précisé Mme Wahiba Dali, qui est la petite-fille de l'artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), lors d'une conférence de presse.

Mme Dali a, par ailleurs, fait savoir que les parafestivals étaient en cours pour le lancement de la nouvelle édition du "Prix Cheikh Abdelkrim Dali de la meilleure interprétation du chant andalou", qui vise, a-t-elle dit, à "promouvoir les jeunes talents" et à "enrichir le répertoire de la musique andalouse algérienne".

Pour sa part, le président du comité scientifique du colloque, Nouredine Saoudi, a relevé que cet événement international organisé à l'initiative de la Fondation "Cheikh Abdelkrim Dali", abordera plusieurs thématiques visant à mettre en avant la contribution de cette figure artistique de premier plan dans le domaine de la formation artistique et l'écriture du patrimoine musical.

R.C

Martin Scorsese prépare un biopic sur Frank Sinatra avec Leonardo DiCaprio

Le réalisateur de 81 ans Martin Scorsese, qui a sorti l'année dernière "Killers of the Flower Moon" et prépare un film sur Jésus, travaille actuellement sur un film biographique sur Frank Sinatra.

Scorsese, qui a travaillé sur le projet avant de l'abandonner en 2017 en raison de désaccords avec les héritiers de Sinatra, aimerait que Leonardo DiCaprio incarne le chanteur et Jennifer Lawrence celui de sa seconde épouse, Ava Gardner.

En attendant que ce projet sorte sur les écrans, Scorsese réalisera un film sur la vie de Jésus plus tard cette année. Un long métrage inspiré d'un livre de Shūsaku Endō, romancier japonais dont il a adapté une autre œuvre en 2016, «Silence».

N.C

Une Palme d'or d'honneur pour le studio d'animation de Miyazaki

Le légendaire studio d'animation japonais Ghibli, co-fondé par le réalisateur Hayao Miyazaki, recevra une Palme d'or d'honneur lors du 77e Festival de Cannes en mai 2024.

«Porco Rosso», «Princesse Mononoké», «Le Voyage de Chihiro», «Mon voisin Totoro»... Épiques et poétiques, les films emblématiques de la maison Ghibli sont considérés comme des chefs-d'œuvre du cinéma, qui ont contribué en quarante ans à donner ses lettres de noblesse à l'animation.

Plutôt que de décorer le seul Hayao Miyazaki, figure la plus connue du studio, dont les apparitions publiques sont rarissimes, le Festival a choisi pour la première fois de décerner une Palme d'honneur collective à un studio. À 83 ans, Hayao Miyazaki a annoncé sa retraite artistique à plusieurs reprises, avant de reprendre le chemin de la table à dessins. Son dernier film, «Le Garçon et le Héron», a remporté l'Oscar du meilleur film d'animation, son deuxième après celui décroché par «Le Voyage de Chihiro» en 2003.

Ghibli est devenu en fin d'année dernière une filiale de la chaîne de télévision japonaise Nippon TV, laquelle s'est engagée à respecter son autonomie.

ALLIANT TRADITION ET MODERNITÉ

Lancement d'un concours national pour le meilleur projet architectural

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement d'un concours national pour le meilleur projet urbain, intégrant des "traditions architecturales" adaptées aux exigences de la construction moderne.

Initié dans le cadre du Mois du patrimoine culturel (18 avril au 18 mai), ce concours placé sous le slogan "Traditions réinventées grâce à l'innovation", vise à encourager l'architecture et l'urbanisme modernes, associant des traditions archi-

tecturales.

Ouvert aux étudiants des Beaux-Arts, l'architecture, l'urbanisme, le développement et la gestion de la ville ainsi qu'aux élèves suivant une formation professionnelle dans la construction et le design, le concours a aussi pour objectif de "stimuler la créativité dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design" et à concilier l'innovation et la modernité avec les traditions architecturales". Les candidats doivent présenter des pro-

jets de conception de bâtiments modernes qui préservent le caractère culturel et historique, en s'adaptant aux besoins et aux exigences de la vie moderne.

Ces exigences peuvent inclure l'utilisation de la technologie pour améliorer l'efficacité énergétique et l'intégration de systèmes intelligents, les matériaux de construction et les conceptions innovantes qui garantissent la durabilité.

R.C

Sidi Bel-Abbes: inauguration de la 14e du festival national du théâtre universitaire

La 14e édition du festival national du théâtre universitaire "Mahieddine Bouzidi" a été lancée avec la participation de 10 troupes de différents établissements universitaires du pays.

La cérémonie inaugurale de cette manifestation culturelle a été marquée par un défilé des participants au niveau de la place "1er novembre" de la ville de Sidi Bel-Abbes, en présence d'une foule nombreuse constituée d'étudiants et d'amoureux du 4e art, à l'issue d'une course d'hon-

neur qui a pris le départ du groupement universitaire jusqu'au lac Sidi M'hamed Benali.

Le recteur de l'université "Djilali Liabes", Bouziani Merahi a fait savoir que l'objectif escompté à travers l'organisation de telles manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 23 de ce mois, conjointement avec la direction de la Culture et des Arts et le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, consiste à consolider et à accroître la valeur du théâtre universitaire, en plus d'encou-

rager les œuvres théâtrales de bonne facture réalisées par les étudiants et leur offrir l'occasion d'exprimer leurs talents et leurs innovations. A signaler qu'outre les pièces théâtrales qui seront suivies de débats entre les artistes et les enseignants universitaires, le festival est marqué par l'organisation d'ateliers de formation et d'initiation à l'écriture dramaturgique, à l'actorat, ainsi que par des interventions sur les mécanismes de formation académique et les comédiens

professionnels ayant opté pour les études académiques.

La cérémonie de clôture du festival sera marquée par la remise de prix devant récompenser le meilleur spectacle, le spectacle le plus abouti, la meilleure prestation (hommes et femmes) et la meilleure utilisation du support musical, ainsi que la meilleure scénographie, selon des critères d'évaluation établis par le jury du festival.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 898

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Tirée. 2 Pécheresses. 3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO). 5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable ! 6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auché.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

1 La preuve ! 2 Récolte aussi du blé. 3 Fusille aussi. 4 Fils du Soleil.- Mises. 5 Cooptèrent.- Métal de transition. 6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture. 7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben ! 8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes. 9 Famille de coléoptères. 10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 898

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Nous arrache les cheveux ! 2 Services d'ordre. 3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel. 4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe. 5 Faisant traîner... 6 Consones.- Métal pauvre. 7 Mine.- Piège d'eau. 8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne. 9 Commune corrézienne.- Conte son origine. 10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

1 Laniidé. 2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron. 3 Les Champs jaunes. 4 Ne fait pas partie de la bande des Incorruptibles ! 5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard. 6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition. 7 Métal de transition.- Commune du 64. 8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail. 9 Faisait des tours. 10 Commune du 82.

Le PDG du quotidien "El Djoumhouria" relevé de ses fonctions

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab a décidé, jeudi, de mettre fin aux fonctions du Président-directeur général du journal "El Djoumhouria", Mohamed Alem, après avoir constaté "plusieurs manquements et déséquilibres" dans la gestion de cet établissement médiatique, a indiqué un communiqué du ministère. La même source a précisé que "lors de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, jeudi 18 avril 2024, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, s'est rendu au siège du journal El Djoumhouria, où il a constaté plusieurs manquements et déséquilibres dans la gestion de ce journal". Dans le cadre de "l'adaptation des institutions médiatiques à la nouvelle loi organique sur l'information du 27 août 2023, notamment la loi relative à la presse écrite et électronique, promulguée le 2 décembre 2023, le ministre de la Communication a décidé de mettre fin, séance tenante, aux fonctions du Président-directeur général du journal El Djoumhouria, Mohamed Alem".

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:29	12:51	16:24	19:38	20:49

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

AGRESSION À GHAZA Google licencie 28 employés qui réclamaient l'annulation d'un contrat avec l'entité sioniste

Google a licencié 28 de ses employés qui avaient pris part à une manifestation réclamant à l'entreprise de renoncer à un contrat avec l'entité sioniste, a indiqué un porte-parole du groupe cité par des médias. Plusieurs dizaines de personnes se sont réunies mardi devant des locaux de Google à Sunnyvale (Californie) et ont investi des bureaux à Seattle (Etat du Washington) et à New York. Certains ont occupé, à Sunnyvale, le bureau du

directeur général de Google Cloud (filiale dédiée à l'informatique à distance), Thomas Kurian, durant plusieurs heures. Le porte-parole du groupe a confirmé que 28 collaborateurs manifestants avaient été licenciés, selon ces médias. Ils réclamaient l'annulation d'un contrat de 1,2 milliard de dollars portant sur des services d'informatique à distance (cloud) fournis par Google et Amazon à l'entité sioniste. Certains des manifestants ont brandi des pancartes reprenant la police de caractères et les couleurs du célèbre logo de Google, en lui substituant le mot "génocide", en référence aux victimes palestiniennes de l'agression sioniste en cours contre la bande de Gaza. En octobre 2021, le quotidien britannique "The Guardian" avait publié une tribune d'employés d'Amazon et de Google demandant le retrait des deux sociétés du projet sioniste "Nimbus". Ils affirmaient être près de 400 signataires et

justifiaient leur anonymat par la "peur de représailles".

NIGERIA Une mystérieuse épidémie fait au moins 45 morts dans l'Etat de Kano

Une mystérieuse maladie a tué au moins 45 personnes depuis la journée de lundi dans le village de Gundutse relevant de l'Etat de Kano, dans le nord-ouest du Nigeria, selon des sources officielles, citées par des médias. "Nous avons reçu un rapport faisant état de la maladie et le gouvernement a déjà envoyé une équipe d'experts pour déterminer

la cause de la maladie", a déclaré aux médias le commissaire d'Etat en charge de la santé, Abubakar Labaran. De leur côté, plusieurs médecins et infirmiers ont indiqué aux médias qu'"ils ont signalé l'épidémie au ministère de la Santé", ajoutant que "des échantillons d'eau et de sang avaient été prélevés pour analyse en laboratoire, afin de déterminer la cause de la mystérieuse maladie". Cité, à son tour, par des médias, un responsable du conseil du gouvernement local de Kura, Yahaya Tijani, a confirmé l'épidémie, mais a refusé de communiquer un bilan des victimes. Les épidémies sont courantes dans les zones rurales de Kano à cause de l'eau insalubre. La défection à l'air libre contribue également à la propagation des maladies. Les médecins d'organisations internationales recommandent toujours aux communautés de Kano d'utiliser de l'eau potable pour leurs vies quotidiennes.

DJAMAÀ EL DJAZAIR

Le recteur reçoit l'architecte allemand, concepteur de cet édifice religieux

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceni a reçu, jeudi, le Directeur du bureau d'études allemand, architecte concepteur de Djamaâ El-Djazair, Jurgen Engel, a indiqué un communiqué du rectorat de cette mosquée. A cette occasion, Cheikh Al Kacimi s'est félicité de la participation des "têtes et mains allemandes, chinoises et algériennes" dans la réalisation de cet édifice religieux et civilisationnel, relevant que "les grandes réalisations dans le monde immortalisent les noms de ceux qui ont contribué à leur conception et à leur réalisation". Pour sa part, l'architecte allemand s'est dit "heureux" de visiter cet édifice, affir-

mant que "nous avons appris des Algériens les valeurs et la culture de l'Islam", se disant "fier de la confiance placée en nous, surtout que nous sommes d'un autre pays et d'une autre religion". Le recteur de Djamaâ El-Djazair a, pour sa part, souligné que "nous les musulmans, croyons à la coopération et au dialogue fructueux entre les cultures et les civilisations". « A Djamaâ El-Djazair, nous œuvrons à consacrer le dialogue escompté qui permettra de réaliser la coopération entre les peuples et contribuera à l'instauration de l'entente, de la paix et de la sécurité de par le monde ainsi qu'à la réalisation de la prospérité », a-t-il ajouté.

JJEL

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Jijel ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage et ont récupéré une grande quantité d'objets volés, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps constitué. "Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'El Aouana ont procédé, avec l'appui de la Division de la police technique de la sûreté nationale et d'une équipe cynotechnique, au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage qui semait la terreur parmi les riverains", a précisé

la même source. L'opération a permis "l'arrestation des suspects, âgés entre 20 et 45 ans, avec la saisie d'un véhicule utilisé pour commettre les cambriolages". "Plusieurs objets volés ont été récupérés, notamment des équipements électroménagers, des meubles et autres objets volés dans le cadre de nombreuses affaires enregistrées sur le territoire de la wilaya de Jijel". Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Jijel après achèvement des procédures légales, a conclu le communiqué.

AÏN TEMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines

Les services de la Gendarmerie nationale de Aïn Temouchent ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation des traversées clandestines par mer et ont procédé, à l'arrestation de 8 individus, a indiqué jeudi ce corps de sécurité. Agissant sur informations parvenues à la brigade de recherche de la gendarmerie nationale de Aïn Temouchent, en collaboration avec les garde-côtes du port de Beni Saf, l'opération a permis d'appréhender un groupe criminel, pris en flagrant délit, sur la plage non surveillée "Aïn", dans la commune de Terga. L'intervention a permis l'arrestation de 8 individus, âgés entre 20 et 40 ans, a précisé la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Aïn Temouchent. L'opération s'est soldée également par la saisie

d'une embarcation de pêche dotée d'un moteur de 40 chevaux, de huit bidons d'essence, d'une somme de 205 euros et de quatre téléphones portables, selon la même source. Les investigations menées par les services de la Gendarmerie nationale, dans la même affaire, ont révélé la présence de trois organisateurs de traversées clandestines au sein du même réseau criminel, qui ont été arrêtés. Après avoir accompli l'ensemble des procédures judiciaires, les suspects seront présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour trafic illicite de migrants, dans d'une bande criminelle organisée, sortie illégale du territoire national, mise en danger de la sécurité des personnes, délit de vol qualifié sous couvert de l'obscurité et non dénonciation de crime, a ajouté la même source.

MUSÉE DU MOUDJAHID D'ORAN

19 témoignages de moudjahidine sur la Guerre de libération nationale recueillis



Le musée du Moudjahid de la wilaya d'Oran a recueilli, depuis le début de l'année dernière, 19 témoignages vivants de moudjahidine sur leur vécu durant la Guerre de libération nationale dans la wilaya V historique, a indiqué, jeudi, le directeur du musée, Mokhtar Seddiki. Il a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que l'équipe spécialisée au niveau du musée du Moudjahid de la wilaya d'Oran a réussi, depuis le début de l'année 2023 à fin mars dernier, l'enregistrement de témoignages vivants de 19 Moudjahid ayant participé dans des batailles et événements dans la wilaya V historique, durant la Révolution du 1er novembre 1954, avec un volume d'enregistrement d'environ 18 heures. Selon le même responsable, le musée travaille d'"arrache-pied" pour réunir les moyens ma-

tériels et la source humaine nécessaires au niveau de son siège afin de recueillir des témoignages directs et enregistrer les Moudjahidine dans des "conditions idoines". Le musée œuvre également, a ajouté M. Seddiki, à réserver une salle équipée de moyens modernes pour procéder aux enregistrements qui seront mis ensuite dans des CD et envoyés au ministère des Moudjahidine et ayants-droit pour qu'ils soient exploités et mis à la disposition des chercheurs et de tous ceux qui s'intéressent à l'écriture de l'histoire de la Guerre de libération nationale et à la réalisation de supports documentaires, de livres, de films révolutionnaires et autres. D'autre part, le musée du Moudjahid de la wilaya d'Oran, selon le même interlocuteur, a procédé, en collaboration avec le Club

de la presse de l'Armée Nationale Populaire et l'entreprise nationale de la Télévision, à l'enregistrement au niveau de son siège de témoignages vivants de femmes Moudjahidate, de Moudjahidine ainsi que des chercheurs dans le champ de l'histoire de la Guerre de libération nationale. Le musée du Moudjahid de la wilaya d'Oran met, par ailleurs, à la disposition des étudiants et chercheurs intéressés par l'histoire de la Guerre de libération nationale, dans le but de préparer des travaux de recherche et des thèses, les moyens dont il dispose, en plus d'organiser des rencontres et des conférences à caractère historique et scientifique, en coopération avec les instances compétentes, notamment les laboratoires de recherche historique des établissements de l'Enseignement supérieur.